

332 STUKKEN VOOR DE

wachte de wederkompfte van den Heeren Cantfeler ende Raden vornoempt	6	—	6
Item aen het convoy van Niemmegen tot Arnhem	5	—	13
Item aen de karluyden, die het convoy gevuert hadden, voer drinckgelt	1	—	1
Item aen overvaeren voer Arnhem	-	—	12
Item aen den Wagenman met drye peerden, elck peert daechs eenen gulden tot vier dagen	-	—	-
	Facit	12	—

Summa Summarum 33 — 4

Hoff ordonnirt den Lantrentmeester Generaell Charll van Gelder, om den Heeren Cantzler wtthorichten ende tbetalen *drye en dertich gulden vier-stuiver*, luydt dese specificatie, vnd mits by den vurg. Lantrentmr. dese alleinlich overbrengende, sal hem d'felve int vuytgeven Syner Rekeningh geleden worden nae behoeren.

Actum Arnhem den XVII. Novembris. XVc LXXXI.

XXXIII. L. IIIJ. f.

(Getekend.)

W. Sluysken.

N^o. 129.

Monseigr: Javoy hier au soir & encore ce matin escript a votre Excellence bien amplement tout ce que c'estoit passé icy avecq beaucoup de particularites des quelles hier au soir j'entendis en

encor quelques vnes environ la minuict au coucher de son Altesse en espoir que j'adresseroy ma lettre par Monsieur de Selincourt, le quel m'avoit permis de parler a moy devant son parlement, ce matin Son Altesse a esté mandé vers la Royne, la quelle finalement luy a dit, qu'ayant veu & experimenté sa constance & si bonne affection envers elle, & mesmes que par deux fois il avoit exposé son corps en dangier passant la mer, pour venir vers elle, qu'estoit contente d'espouser & le recevoir pour mary en tésmoignaige de quoi elle luy a donné unq anneau pour arrhe de mariage de façon que contre non seulement l'opinion mienne, mais contre la ferme persuasion qu'en avoit son Altesse, & contre ce que tout le monde en attendoit, ilz se sont promis resolutement mariage, adjoustant la Royne qu'elle le vouloit faire lors que tout le monde en avoit perdu toute esperance affin que son Altesse sceut le gré a elle seule, quelle joye & contentement cela ait causé par deca a ceulx qui sont serviteurs a son Altesse, n'est besoing l'escripre; votre Excellence le pourra juger d'elles mesmes d'autres ont esté esmeuz de passions fort diverses; de ma part je fus estonné quand je Pouys de la bouche de Son Altesse mesme, me souvenant des proposz quelle m'avoit tenue hier au soir, & moy a luy. Je croy que Messieurs de par de la n'en seront pas marris car Son Altesse tient maintenant pour tout assurré que le Roy ne fera difficulté de se declairer selon les promesses une infinité de fois reiterées.

Et me sembleroit bon que votre Excell. tient la main que l'on face par de la quelque demonstration de Joye comme j'ay asseuré Son Altesse qu'on fera, dont il a receu contentement. Nous estions en tous les perplexites du monde, pour le secours de Tournay, mais jespere que maintenant nous en viendrons mieuls au bout Si Dieu nous fait la grace que la ville puisse encores tenir unq mois ou deux, j'en ay aujourd'huy commencé traictér avec Son Altesse, mais icelle a desirée que Messieurs de Sedan &
La

La Prée demeurassent encore icy jusques a ce que
 la responce & declaration du Roy soit venue, la
 quelle il asstand bien tost par Monseigneur Pinart a
 cause que desja longtems a, quil y a envoyé expres,
 & a donné a entendre au Roy que le mariage se
 seroit combien que depuis il en a esté mis en grandes
 doubtes & singulièrement hier. Lors qu'il me dict
 qu'il ne failloit plus parler de mariage & se trouvant
 en grande perplexité pour tirer quelque secours, ay-
 ant avec grande instance sollicité la Royne d'avoir
 son congé, & qu'elle voulut faire tenir quelques
 Bateaux prest pour son partement, j'ay ausfy
 trouvé bon qu'ils attendissent ung peu, ne faisant
 doute qu'ils apporteroient toute bonne Resoluti-
 on, il reste que Votre Excellence maintienne par
 de la les affaires en Estat & sur tout que la Ville
 de Tournay ne perde Courage, je ne doute pas
 que Dieu ne nous ayde; Qui est L'endroit ou Sup-
 pliant estre tres humblement recommandé, esbonnes
 grâces de Votre Excellence prieray Dieu, de Vous
 donner.

Monseigneur! en parfaite Santé Vie heureuse &
 longue a Londres ce XXIJe de Novembre 1581.

De Votre Excellence.

Treshumble, tres obeissant
 & affectionné Serviteur.

(Signé.)

P. de Marnix.

Monseigneur
 Monseigneur Le Prince d'Or-
 anges, Conte de Nasou &c.